

Eau potable : Information aux consommateurs

Depuis fin juin 2019, l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV), en se basant sur l'état actuel des connaissances, considère que certains métabolites (produits de décomposition) du chlorothalonil (fongicide) qui se retrouvent dans l'eau potable, peuvent présenter un danger pour la santé du consommateur. Ils ont dès lors été qualifiés comme « pertinents ». Le seuil admis de concentration dans l'eau potable est donc de 0,1 µg/l (millionième de gramme par litre).

Au mois de février 2020, suite aux résultats des analyses obtenus en fin d'année 2019, notre service a procédé à une campagne de prélèvement et d'analyse sur l'ensemble des ressources en eau souterraine pour les métabolites du chlorothalonil (9 substances). Les résultats obtenus montrent qu'un des métabolites (R417811) qui n'avait pas encore pu être analysé précédemment, est décelé dans des concentrations d'en moyenne 5 à 10 fois supérieures au métabolite R417888. Cinq adductions sont concernées par un dépassement largement supérieur au seuil des 0,1 µg/l.

Suite à ces nouveaux résultats, Lausanne a décidé, en accord avec l'OFCO, de mettre hors service l'adduction de Thierrens, Montaubion et Morrens, ceci depuis le 10 mars 2020.

Cette situation signifie que Morrens est alimentée presque exclusivement par l'eau du lac, issue de notre usine de production de St-Sulpice. L'eau est traitée par filtration membranaire et charbon actif en poudre. Elle est désinfectée avec du chlore (hypochlorite de sodium) avant d'être injectée dans le réseau à une très faible concentration.

Les modifications de stratégie d'approvisionnement rendues nécessaires pour maintenir l'alimentation de Morrens ont pour conséquence de modifier l'équilibre calco-carbonique de l'eau. En effet, l'eau provenait à 2/3 des sources de l'adduction de Thierrens et à 1/3 du lac Léman, et une infime partie des sources de Morrens.

L'eau du lac Léman est une eau douce contrairement à l'eau des sources de Thierrens qui est assez dure. L'eau du réseau de distribution est passée d'une dureté élevée (28° F) à une dureté faible (14° F). Ce changement modifie l'équilibre calco-carbonique de l'eau et provoque une dissolution de la couche de calcaire formée par l'eau dure. Des particules de corrosion sont ainsi libérées et mises en suspension dans l'eau. Selon son ampleur, ce phénomène connu peut causer des désagréments organoleptiques par la présence d'eau colorée qui va s'atténuer avec le temps. Les conduites d'alimentation privées sont particulièrement touchées par ce phénomène car, durant de nombreuses années, elles ont été réalisées en fer étiré, sans revêtement intérieur.

A fin 2020, ce problème d'eau trouble n'apparaît plus souvent, que lors d'absence de quelques jours.

Avant distribution dans notre réseau, l'eau passe par un traitement UV et des analyses hebdomadaires sont effectuées avant et après ce traitement. Ces analyses avant distribution dans nos conduites communales sont sous la responsabilité d'Eau Service Lausanne.

La Municipalité de Morrens procède au minimum 2 fois par année et dans différents lieux à des contrôles de la qualité de l'eau aux extrémités du village par des prélèvements aux robinets privés.

En 2020, une seule analyse s'est révélée problématique par la présence légèrement trop élevée de microorganismes dans l'eau. Il s'agissait de germes aérobies mésophiles sans danger pour l'homme. Ils ont été détectés dans une conduite extérieure peu utilisée et les propriétaires en ont été informés.